Dieudonné lance un nouvel appel aux dons pour sa maison

16/01/2013 à 0h08



> ***Suite à de multiples “dérapages”, et compte tenu du temps passé à modérer des messages provocateurs susceptibles de conduire une fois encore le blog devant la justice, nous sommes contraints de fermer les commentaires concernant cet article. – €ric***

Il promet de rembourser en juin. Dieudonné, l’humoriste controversé, a besoin d’argent pour racheter sa maison saisie par le fisc, située sur une propriété d’1,46 ha à Saint-Lubin-de-la-Haye (Eure-et-Loir). Il a lancé sur son site un nouvel appel aux dons qu’il s’engage ensuite à restituer grâce aux profits d’une prochaine tournée qui aura lieu en mars, avril, mai et juin prochains.

Au départ, cette vente forcée avait été ordonnée par la justice, le Trésor public réclamant à l’humoriste 887 135 € qui regroupent ses impôts impayés entre 1997 et 2005, ses contributions sociales entre 1997 et 2003 et enfin sa taxe foncière en 2008 et 2009. Dieudonné avait alors dénoncé un « *pouvoir politico-médiatique (qui) ne sait plus quoi faire pour (le) faire taire et (l)’étouffer financièrement.* »

Dans une vidéo postée sur son site le 8 janvier, Dieudonné fait monter les enchères : « *Il va y avoir une mise aux enchères de ma propre maison que j’ai déjà payée, mais que je vais devoir repayer le 31 janvier. Si je réussis à rassembler 550 000 euros, je resterai propriétaire de mon bien* », tout en remerciant les donneurs grâce auxquels il a déjà réussi à collecter 40 000 euros.

S’il ne parvient pas à racheter sa maison le 31 janvier, il s’engage à renvoyer les chèques aux donateurs sans les avoir débités.

(…) Le Parisien